

SECTION 5.

PROGRAMME DES EXAMENS POUR
ADMISSION A LA PRATIQUE.

133. Le Programme des Examens pour l'admission à la Pratique, est le suivant :

Programme
pour la Prati-
que.

SUJETS.	Nombre de questions.	Total des points sur chaque sujet.
1. Les personnes et les Biens.	2	10
2. Successions.	3	15
3. Testaments.	3	15
4. Donations.	3	15
5. Substitutions.	2	10
6. Obligations.	3	15
7. Communauté.	3	15
8. Vente et Louage.	2	10
9. Enregistrement.	3	15
10. Prescription.	2	10
11. Autres Parties du Code Civil. ...	6	30
12. Procédure non contentieuse.	2	10
13. Statuts concernant le Notariat. ...	0	00
14. Constitution du Canada et de la Province de Québec.	0	00
15. Rédaction d'acte.	1	5
Total.	35	175